



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 août 2021 à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Yvan Boucher
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #5 - Adrien Quirion
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Bruneau Hébert
Siège #4 - Yvan Arsenault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

21-08-234

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2021

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Congrès de la FQM du 30 septembre au 2 octobre 2021 à Québec

5.2 - Offre de service de EXP pour les plans, devis d'appel d'offre et services pendant les travaux de réfection des services municipaux de la route 161 vers Lac-Mégantic

5.3 - Offre de service pour l'étude de phase I pour le projet de réfection d'infrastructure de la 161 en direction du Lac-Mégantic

5.3.1 - Déclaration d'intérêt du Directeur Général

5.4 - Offre de service pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin de la grande ligne

5.5 - Congédiement de Madame Chantal Ayotte du poste de secrétaire-réceptionniste

5.6 - Embauche d'une secrétaire-réceptionniste

5.7 - Journées chômées et payées pour le 24 et 31 décembre 2021

6 - SERVICE INCENDIE

6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

7 - SERVICE DE VOIRIE



N° de résolution
ou annotation

- 7.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal
- 7.2 - Achats et travaux du mois – voirie
- 7.3 - Soumissions pour le sel de déglçage pour la période d'hiver 2021-2022
- 7.4 - Soumission pour l'abrasif 150t et 200t de petites pierres pour la période d'hiver 2021-2022
- 8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES**
 - 8.1 - Offre de service pour réaliser une étude d'avant-projet et de préparer les plans d'action pour l'amélioration de la déphosphatassions aux stations d'épuration du secteur Village
 - 8.2 - Offre de service pour la construction d'un cabanon pour le réservoir du sulfate ferrique
- 9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE**
 - 9.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 9.2 - Développement Au Bercail (phase III) - Recommandations préalables à l'acceptation provisoire des travaux
 - 9.3 - Entretien du Chemin du Panache
 - 9.4 - Demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC pour adapter les limites de la villégiature au Lac-de-l'Orignal
- 10 - PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 10.1 - Adoption des comptes
- 11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**
 - 11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 10 aout 2021
 - 11.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 10 aout 2021
- 12 - RAPPORT DU MAIRE**
- 13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**
- 14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES**
 - 14.1 - Municipalité alliée contre la violence conjugale
 - 14.2 - Renouvellement d'adhésion au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
 - 14.3 - Tonte de pelouse du terrain de balle par Christian Ouellet
- 15 - DONS ET COMMANDITES**
- 16 - QUESTIONS DIVERSES**
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Yvan Boucher, que l'ordre du jour soit adopté avec les insertions suivantes :

- 5.6 - Embauche d'une secrétaire-réceptionniste
- 5.7 - Journées chômées et payées pour le 24 et 31 décembre 2021
- 8.2 - Offre de service pour la construction d'un cabanon pour le réservoir du sulfate ferrique.
- 14.3 - Tonte de pelouse du terrain de balle de balle par Christian Ouellet

Adoptée unanimement,

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL



21-08-235

N° de résolution
ou annotation

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2021

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2021 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Par ce motif et sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance de travail du 13 juillet 2021 est approuvé tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - ADMINISTRATION

21-08-236

5.1 - Congrès de la FQM du 30 septembre au 2 octobre 2021 à Québec

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité que le directeur général procède à l'inscription des membres du conseil suivant le maire de la municipalité, monsieur Jacques Breton et le conseiller, monsieur Richard Grenier, au congrès de la FQM du 30 septembre au 2 octobre 2021.

Que la municipalité paie l'inscription au congrès de la FQM des élus et les nuitées d'hébergement afin d'assister au congrès.

21-08-237

5.2 - Offre de service de EXP pour les plans, devis d'appel d'offre et services pendant les travaux de réfection des services municipaux de la route 161 vers Lac-Mégantic

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service de la compagnie EXP telle que déposée pour la réalisation de plans, devis d'appel d'offres et services pendant les travaux de réfection des services municipaux de la route 161 vers Lac-Mégantic et ce, jusqu'un maximum de 39 000\$ excluant les taxes.

21-08-238

5.3 - Offre de service pour l'étude de phase I pour le projet de réfection d'infrastructure de la 161 en direction du Lac-Mégantic

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service de la compagnie Terrapex telle que déposée pour la réalisation de l'évaluation environnementale de Phase I dans le projet de la réfection d'infrastructure dans la route 161.

21-08-239

5.3.1 - Déclaration d'intérêt du Directeur Général

Le directeur général avise le conseil qu'il loue un garage à la compagnie Terrapex à titre personnel et que cette compagnie le paie mensuellement 50\$ par mois pour la location. Le garage est situé à Richmond. Le conseil a pris connaissance de ce fait.

21-08-240

5.4 - Offre de service pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin de la grande ligne

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service de la compagnie EXP telle que déposée pour le remplacement de deux ponceaux sur le chemin de la Grande-Ligne afin de procéder aux



N° de résolution
ou annotation

21-08-241

relevés terrain, dimensionnement, plans, devis et ce, jusqu'à un maximum de 13 500\$ excluant les taxes.

5.5 - Congédiement de Madame Chantal Ayotte du poste de secrétaire-réceptionniste

Attendu que le directeur général a fait une présentation au conseil sur les performances et la capacité d'exécuter les tâches de madame Chantal Ayotte au poste de secrétaire-réceptionniste.

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu par le conseil de congédier madame Chantal Ayotte du poste secrétaire-réceptionniste pour les raisons liées à sa capacité d'exécuter ses tâches.

Que les sommes dues en vertu de la loi sur les normes de travail en lien avec le congédiement soient payées à madame Chantal Ayotte.

21-08-242

5.6 - Embauche d'une secrétaire-réceptionniste

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu par le conseil d'embaucher madame Cathy Champagne comme secrétaire-réceptionniste avec une période d'approbation de 3 mois selon les conditions dictées par la loi sur les normes de travail en plus des conditions suivantes :

- Le taux horaire est de 18\$/h.

- L'horaire de travail est du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 en plus d'une heure pour le ménage au bureau du directeur général le vendredi. Pour un maximum d'heure de 31h par semaine.

- Que le directeur général soit avisé 48h avant une absence au bureau.

21-08-243

5.7 - Journées chômées et payées pour le 24 et 31 décembre 2021

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu par le conseil que le 24 et le 31 décembre soient des journées chômées et payées pour les employés supposés de travailler ces journées, et ce pour l'année 2021.

Que pour les années subséquentes, le lendemain du jour de l'an et le lendemain du jour de Noël soient des journées chômées et payées.

6 - SERVICE INCENDIE

6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Éric Côté.

7 - SERVICE DE VOIRIE

7.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal

Le directeur général fait explication des points suivants au conseil d'une problématique de traçage de ligne sur la rue Laval et l'installation des bollards sur la même rue. Il explique aussi le travail d'entretien du matériel roulant au garage municipal.

7.2 - Achats et travaux du mois - voirie



N° de résolution
ou annotation

21-08-244

La liste des achats du service de voirie est présentée au conseil.

7.3 - Soumissions pour le sel de déglacage pour la période d'hiver 2021-2022

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les prix à la tonne de sel ordinaire livré au garage municipal sise au 6260, rue Notre-Dame à Nantes :

Compagnies	Les prix hors taxes à la tonne livrée	Totale hors taxes pour 200t de sel ordinaire
Sel Frigon	101\$	20 200\$
Sable Marco inc.	91,79\$	18 358\$
Sel warwick	97\$	19 400\$
Somavrac	105,57\$	21 114\$
Lafontaine	99.5 \$	19 900\$

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que la municipalité achète avec la livraison au garage municipal la quantité de 200 tonnes de sel ordinaire de la compagnie Sable Marco inc.

21-08-245

7.4 - Soumission pour l'abrasif 150t et 200t de petites pierres pour la période d'hiver 2021-2022

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité par le conseil de commander 150 tonnes d'abrasif et 200 tonnes de petite pierre de taille 1/4 - 3/8 de la compagnie Excavatech aux tarifs de 15,26 \$ la tonne d'abrasif livrée incluant la redevance et 17,61 \$ la tonne de petite pierre livrée incluant les redevances. Le tout tel que soumissionné.

8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

8.1 - Offre de service pour réaliser une étude d'avant-projet et de préparer les plans d'action pour l'amélioration de la déphosphatations aux stations d'épuration du secteur Village

Le directeur général explique au conseil que le prix de la soumission de EXP est gelé jusqu'au début de l'année 2022.

21-08-246

8.2 - Offre de service pour la construction d'un cabanon pour le réservoir du sulfate ferrique

À l'unanimité, le conseil demande au directeur de produire d'autres soumissions afin de faire le comparatif.

9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

9.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Jacques Pichardie.

21-08-247

9.2 - Développement Au Bercail (phase III) - Recommandations préalables à l'acceptation provisoire des travaux

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport réalisé par la firme EXP



N° de résolution
ou annotation

21-08-248

À l'unanimité, le conseil demande au directeur de programmer une rencontre de travail pour le 17 août 2021 à 19:00 avec le propriétaire du développement "Bercaïl", monsieur Lafontaine.

9.3 - Entretien du Chemin du Panache

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que le chemin privé nommé "chemin du Panache" soit déneigé aux frais de la municipalité pour la période hivernale 2021-2022.

Que le directeur général procède à des estimations de coûts pour le budget de 2022 afin de procéder à l'acquisition du chemin privé ayant pour numéro de lot 6 381 095 nommé "chemin du Panache".

21-08-249

9.4 - Demande de modification du schéma d'aménagement de la MRC pour adapter les limites de la villégiature au Lac-de-l'Original

ATTENDU QU'il y a un potentiel de développement résidentiel de faible densité au Lac-de-l'Original pour un approximatif de 12 maisons;

ATTENDU QUE la municipalité dans son plan d'urbanisme a pour orientation d'axer le développement de la municipalité vers la fonction résidentielle et de tirer profit des avantages comparatifs reliés à sa localisation et aux nombreux attraits de son territoire

ATTENDU QUE la présence du Lac-de-l'Original constitue un attrait situé dans une zone de villégiature dont il faut favoriser son développement;

ATTENDU QUE la municipalité est consciente de l'importance de la protection des lacs et son environnement sur son territoire et que la législation applicable à tout nouvel développement résidentiel doit être respectée afin de protéger ses lacs et l'environnement;

ATTENDU QUE le secteur résidentiel aux abords du lac est dans une affectation de villégiature, mais pas les lots 6 393 585 et 6 393 584;

ATTENDU QU'une partie des lots 6 393 585 et 6 393 584 sont propices à un développement résidentiel de faible densité;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que le directeur général adresse la présente résolution comme une demande de modification du schéma d'aménagement à la MRC pour modifier les limites de l'affectation de villégiature afin de permettre la construction de résidence de faible densité et l'ouverture de rues sur une partie des lots 6 393 585 et 6 393 584 et ce au dépendant des lots ou parties de lots ayant un faible potentiel de développement résidentiel dans le secteur du Lac-de-l'Original .

10 - PRÉSENTATION DES COMPTES

21-08-250

10.1 - Adoption des comptes

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, le Conseil de la municipalité de Nantes à l'unanimité approuve la liste des comptes à payer énumérés, totalisant 75 196,04 \$ en référence aux chèques numéros 202100431 à 202100475, 202190449 à 202190547 et d'autoriser le directeur général, secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.



N° de résolution
ou annotation

Administration générale:	13 051,07 \$
Sécurité publique:	5 114,75 \$
Transport:	6 231,51 \$
Hygiène du milieu:	12 982,70 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	2 250,73 \$
Loisirs et culture:	13 366,00 \$
Remises de l'employeur:	14 012,13 \$
Dépenses d'investissement	8 187,15 \$
Total des chèques émis:	75 196,04 \$

11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

21-08-251

11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 10 août 2021

Le conseil a pris connaissance du rapport.

21-08-252

11.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 10 août 2021

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu à l'unanimité que les élus acceptent les dépenses de la fin de saison du SAE dont l'activité est le zoo de Granby pour 889,78\$ hors taxes et l'achat d'une sonde redox analogique CPS72 (remplace CPS32) pour le puits de la municipalité sur le rang Saint-joseph.

12 - RAPPORT DU MAIRE

13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES

21-08-253

14.1 - Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que la municipalité déclare par la présente son alliance contre la violence conjugale.

21-08-254

14.2 - Renouvellement d'adhésion au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu à l'unanimité que les élus acceptent de renouveler son adhésion au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) pour un montant annuel de 50\$.

21-08-255

14.3 - Tonte de pelouse du terrain de balle par Christian Ouellet

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie la somme de 200\$ à monsieur Christian Ouellette pour le service de tonte de pelouse du terrain de balle utilisé par l'association des gens de Nantes (AGN), fait le 23 juillet 2021 et le 7 août 2021.

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire 02-701-01-970.

15 - DONS ET COMMANDITES

16 - QUESTIONS DIVERSES


21-08-256

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.




Jacques Breton
Maire



Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Je, **Jacques Breton**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacques Breton
Maire